



« Prétendre prémunir des adultes contre la menace des images est infantilisant »



ENTRETIEN. Dans un essai, Ophir Levy et Emmanuel Taïeb questionnent le pouvoir de l'image et mettent en garde sur la tentation de la censure.

Temps de lecture : 7 min

Lecture audio réservée aux abonnés

Qu'est-ce qui fait qu'une image est politique ? Pourquoi les images artistiques sont-elles souvent considérées aujourd'hui comme un danger, voire une atteinte à la morale ? Nous en avons discuté avec Ophir Levy, maître de conférences en études cinématographiques à l'université Paris 8, et Emmanuel Taïeb, professeur de science politique à Sciences Po Lyon. Les deux auteurs de *Puissance politique des images* (PUF) expliquent pourquoi toute image présente un effet politique intrinsèque. Ils dénoncent l'attitude paternaliste et infantiliste de la part de certaines institutions à l'égard des images.

Le Point : Nous avons récemment assisté à de vives polémiques sur la liberté de création artistique, pouvant mener à la censure, notamment dans l'univers de la bande dessinée. Pourquoi l'image est-elle considérée aujourd'hui comme un danger, voire une atteinte à la morale ?

Ophir Levy : Sans doute parce qu'avant d'être perçue comme l'objet d'un processus créatif, produit de l'imagination ou des fantasmes de son auteur, elle est désormais envisagée comme un acte qui surgit sur la scène sociale. Elle présenterait un caractère performatif. Or, on tend parfois à confondre le référent et sa représentation, le crime et le fantasme, l'image apparaissant ici comme une sorte de passage à l'acte. Au-delà du cas particulier de l'auteur de BD Bastien Vivès, à qui on reproche d'avoir mis en images des scènes ayant été assimilées à de la pédopornographie, sujet d'autant plus épineux qu'il touche à ce qui est devenu l'un des tabous majeurs de notre époque, nous pouvons élargir la question : dans quelle mesure est-il nécessaire, possible ou souhaitable de légiférer sur le fantasme ?

Une telle perspective, si l'on songe à Sade, Bataille et Nabokov, ou encore à Buñuel ou Cronenberg pour ce qui est du cinéma, consisterait non seulement à replier le narrateur et les personnages sur l'auteur, mais aussi à supprimer tout écart entre l'imagination et la réalité. En ce sens, nous vivons une situation assez contradictoire : d'un côté, les images sont délégitimées par ceux qui en critiquent l'inconsistance et le flux abrutissant ; de l'autre, elles sont presque sacralisées comme étant elles-mêmes un morceau du réel.



À LIRE AUSSI « Interdire les productions de Vivès à Angoulême est juste stupide ! »

Emmanuel Taïeb : Nous avons effectivement tendance à oublier la distance entre représentation et réalité. L'interdit ou la peur du fantasme peuvent poser des problèmes concernant la puissance de l'imagination et la liberté personnelle de fantasmer et d'écrire. En psychanalyse, le fantasme n'est pas négatif en soi. Il y a une distance entre le fantasme et le passage à l'action. La fiction se nourrit de fantasmes et d'imaginaire par excellence, et on peut trouver qu'il y a des films dix fois plus violents que les planches incriminées de Riad Sattouf.

À LIRE AUSSI Bande dessinée et sexualité : peut-on tout dessiner ? Si l'interdiction d'une image est basée sur la confusion entre fantasme et action, faut-il voir dans cette interdiction une attitude paternaliste à l'égard du spectateur ?

O. L. : La question de l'influence délétère des images est presque aussi vieille que le cinéma. Dans l'Allemagne du début des années 1910, l'Église comptabilisait méticuleusement le nombre de meurtres, d'adultères ou de scènes de prostitution dans les films afin de dénoncer le « danger pour le peuple » que représentait le cinéma. Comme si toute image était une irrésistible invitation à l'imitation et que ni les créateurs ni les spectateurs n'avaient la capacité de prendre de la hauteur. Prétendre prémunir des spectateurs adultes contre la menace des images est, pour le moins, une attitude infantilisante.

C'est assez archaïque ou orwellien de considérer qu'une image produit immédiatement et sans réserve tous les effets qu'elle est censée contenir. Emmanuel Taïeb

E. T. : Oui, c'est une attitude paternaliste et infantilisante, et notre livre est une réplique à cette conception de l'image. On ne fait pas confiance au spectateur, au lecteur, à ses capacités de s'articuler à l'imaginaire ou au fantasme. C'est quelque chose d'assez archaïque ou d'assez orwellien comme conception : on considère qu'une image produit immédiatement et sans réserve tous les effets qu'elle est censée contenir. On met donc en accusation les images de publicité et de propagande comme si le récepteur était complètement passif et réceptif, sans aucun filtre culturel ou éducatif. Or, on ne peut pas présupposer un effet unilatéral de l'image, et elle peut être reçue d'une façon très différente de ce qui était escompté. Une publicité supposément effrayante pour la sécurité routière peut avoir un effet comique involontaire ou un rire nerveux de mise à distance, et un visuel pour de la nourriture peut écœurer plutôt que de donner faim.

À LIRE AUSSI Pascal Ory : l'ère de la sidération**Cette attitude paternaliste relative à la gouvernance et à la régulation des images dans l'espace public pourrait-elle être à l'origine d'une certaine forme de despotisme ?**

O. L. : Dans toute démarche militante, il y a l'espoir d'imposer aux autres son point de vue puisque l'on pense, souvent de bonne foi, s'inscrire dans le bon sens de l'Histoire. La circulation et l'universalité des images en font un point d'observation privilégié de l'évolution des discours politiques, notamment à travers les tentatives de ripolinage de représentations héritées de notre patrimoine qui heurtent certaines sensibilités contemporaines.

Si l'on met de côté la censure pure et dure, consubstantielle des régimes dictatoriaux, il convient de s'interroger sur la façon dont, au sein des pays démocratiques, on souhaite parfois congédier les œuvres témoignant des cadres de pensée de leur époque (racistes, colonialistes, misogynes) plutôt que de s'appuyer sur elles pour évaluer les prises de conscience dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires. En somme, préférer effacer toute trace d'un passé insupportable plutôt que de laisser chacun, dans l'espace public, prendre acte du fait qu'il est désormais révolu. Et que dire des ouvrages



retirés des rayons des bibliothèques scolaires de Floride du fait des mesures prises par les élus républicains de l'État...

À LIRE AUSSI Lionel Shriver : « Les woke sont majoritaires dans l'édition »
E. T. : Je suis frappé d'observer en France la montée d'une forme d'inquiétude relative au pouvoir des images. Lorsque je vivais à Grenoble, la municipalité avait interdit la publicité dans les rues, et avait enlevé les colonnes Morris et tous les panneaux publicitaires. Cela concernait aussi bien la publicité pour une entrecôte vendue en grande surface que celle pour une pièce de théâtre. Aujourd'hui, Grenoble est une ville sans signes. Je trouve très problématique d'avoir une ville où on interdit des images de nature différente parce qu'elles appartiendraient à la même branche publicitaire.

De la même manière, il y en France la tradition d'arracher les affiches électorales, avec comme message : « Je ne veux pas vous laisser voir cette affiche, elle m'est insupportable et je ne la tolère pas, donc je ne veux pas qu'elle soit visible dans l'espace public. » Dans d'autres pays comme la Suisse ou le Japon, les affiches ne sont pas arrachées. On prend le risque de les laisser dans l'espace public afin qu'elles puissent créer un effet ; on fait confiance aux spectateurs et à la démocratie, à la possibilité que ces images soulèvent un débat démocratique. Pour ma part, je crois qu'on devrait laisser les images circuler librement, qu'il s'agisse d'affiches politiques ou artistiques. À charge pour le débat démocratique d'exister et de décider si ces images posent un problème légal ou pas.

Il faut considérer les gens comme des adultes capables de se forger une idée sur ce qu'ils voient. Ophir Levy

O. L. : La publicité est souvent considérée comme ontologiquement coupable car elle a pour finalité un acte marchand. Je crois qu'il faut considérer les gens comme des adultes capables de se forger une idée sur ce qu'ils voient. La seule limite concerne tout ce qui sort du cadre de la loi, par exemple des images qui auraient un contenu raciste ou négationniste.

À LIRE AUSSI Près de Rennes, cette ville qui dit « stop » à la publicité

Qu'est-ce qui fait qu'une image est politique ? Le public, le contexte culturel, le contenu ?

O. L. : Les images sont politiques lorsqu'elles présentent une dimension d'interaction avec le public et de transformation du destinataire. L'effet produit par une image sur celui qui la regarde est déjà de l'ordre d'une interaction politique : elle l'émeut, l'informe, l'indigne, l'intrigue, peut l'inviter à réfléchir à la suite du choc émotionnel qu'elle a provoqué, comme le pensait Eisenstein. La puissance politique des images tient également à la manière dont elles opèrent le déploiement d'une multiplicité de points de vue contradictoires qui est, pour le sujet, l'expérience démocratique par excellence.

E. T. : Les images peuvent être politiques sans avoir aucun lien avec le pouvoir institutionnel. Les images sont politiques lorsqu'elles produisent un certain effet et ont une puissance propre. Pouvoir des images contre images du pouvoir. Lorsqu'une image produit une polémique, elle alimente le débat démocratique, elle provoque des effets politiques. C'est le cas de certaines vidéos de violence policière très dures diffusées par les autorités ou par des amateurs aux États-Unis.

Ces images peuvent produire une prise de conscience, une mobilisation, comme Black Lives Matter, un combat politique, ou un questionnement démocratique autour du rôle de la police et de son armement. Aux États-Unis, par exemple, nous avons assisté à la naissance de mouvements comme Defund the Police, prônant la diminution des moyens alloués à la police et leur affectation à des formes non policières de sécurité publique et sociale. Les images sont donc politiques lorsqu'elles permettent la compréhension de phénomènes politiques et participent de l'édification d'une culture visuelle commune.



Puissance politique des images,
d'Ophir Levy et Emmanuel Taïeb

(**PUF**, 128 p., 10 €).

